

[Assurance des particuliers/ Assurance Motocyclette](#)

Avez-vous de la difficulté à vous assurer ?

Pour une ou plusieurs des raisons suivantes votre assureur peut refuser de renouveler ou limiter les protections de votre contrat d'assurance pour votre motocyclette :

- Non-paiement des primes
- Fréquence de sinistres
- Situation financière précaire, notamment une faillite libérée
- Contrat d'assurance interrompu
- Raisons liées à l'emploi
- Suspension de permis de conduire
- Véhicule modifié ou avec particularités spécifiques

Nous comprenons votre situation et nous avons possiblement des solutions pour vous. De concert avec nos assureurs spécialisés, nous tenterons de vous offrir une occasion d'améliorer votre dossier d'assurance ou d'adapter votre contrat proportionnellement au risque que votre situation représente.

Faites-nous confiance, nous avons l'expertise pour vous aider.